



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION



Olivier Barbou
Olivier Bernard
Hubert Dumas
Christian Jouin
Frédéric Rizzi
Nadine Saroul
Philippe Veyret

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
DROME DES COLLINES ROYANS VERCORS

Rue Paul Louis Hérault – 26100 ROMANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « **MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DROME DES COLLINES ROYANS VERCORS** » tels qu'ils sont présentés aux pages 3 à 8 du présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Nous attirons particulièrement votre attention sur les points IV et V de l'annexe. Nous avons en particulier vérifié la correcte appréciation de la provision dotée suite à constatation d'un excédent de subvention de l'Etat au titre de 2011.


Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Romans, le 21 mai 2013
Le Commissaire aux Comptes,



Frédéric RIZZI
Cabinet Jean-Paul SAUZE SA

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ASS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DROME DES COLLINES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise Rue Paul Louis Héroult 26100 ROMANS SUR ISERE Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 9 2 3 6 4 4 2 7 0 0 0 1 2 Néant *

				Exercice N clos le,		N-1		
				31/12/2012		31/12/2011		
				Net		Net		
				3		4		
				Brut		Amortissements, provisions		
				1		2		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
			Constructions	AP	AQ			
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	25 582	25 582	
			Autres immobilisations corporelles	AT	AU	27 692	21 795	5 897
Immobilisations en cours	AV		AW			4 028		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX	AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	53 274	47 377	5 897	4 028	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	86 658		86 658	30 334
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	244 312		244 312	280 015
	Disponibilités	CF	CG	17 361		17 361	14 505	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	14 138		14 138	9 646	
	TOTAL (III)	CJ	CK	362 471		362 471	334 501	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	415 745	47 377	368 368	338 529	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP			(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*								
Immobilisations :				Stocks :		Créances :		



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		ASS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DROME DES COLLINES		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	69 138	21 160
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 746)	47 977
	Subventions d'investissement	DJ	2 856	3 448
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	67 248	72 586
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	30 243	
	Provisions pour charges	DQ	52 717	56 517
	TOTAL (III)	DR	82 961	56 517
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	158 078	158 798
	Dettes fiscales et sociales	DY	48 081	40 626
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	12 000	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		10 000
	TOTAL (IV)	EC	218 159	209 424
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	368 368	338 529
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	218 159	209 424	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise ASS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DROME DES COLLINES			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N			Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF		
		services *	FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL			
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	517 197	486 875	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	7 933	9 991	
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	525 131	496 866
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	252 303	231 996	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	10 288	7 658	
	Salaires et traitements*			FY	169 891	145 094	
	Charges sociales (10)			FZ	76 951	61 066	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	2 423	3 137
			- dotations aux provisions*		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)			GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	511 859	448 953	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	13 271	47 913	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	103	102	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	1 544	1 577	
Total des produits financiers (V)				GP	1 648	1 680	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 648	1 680	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	14 919	49 594	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

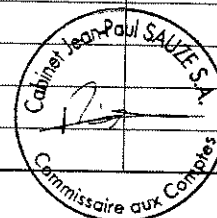
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DROME DES COLLINES		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 184	52 887
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	592	2 013
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 800	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 576	54 901
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	30 243	56 517
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	30 243	56 517
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(19 666)	(1 616)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	537 355	553 448
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	542 102	505 471
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(4 746)	47 977
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de location immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	7 933	9 991
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Provisions pour risques et charges		30 243		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				6 184
Subventions d'investissement virées au résultat				592
Transfert de charges				3 800
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

RENVOIS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

I EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

➤ Ressources Humaines :

L'équipe, en 2012, a été composée de 6 personnes avec les évolutions suivantes :

- Direction.
- Responsable Administrative et Comptable.
- Chargée d'animation/assistante administrative en CAE-CUI du mois de janvier (passage de 30h en 2011 à 31h00 à compter du 1^{er} janvier 2012) au 17/09/2012, puis en poste CDI non subventionné à compter de cette date.
- Chargé de mission CTEF
- Chargée de mission MEF.
- Chargée de mission Clauses d'insertion : création du poste à compter du 10/04/2012.

L'équipe a été soutenue par une personne à mi-temps dans le cadre d'une mise à disposition financée d'un agent Pôle Emploi.

➤ Signature de l'avenant 2012 de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2011-2014 avec la DIRECCTE :

Dans le cadre du plan d'action de la MEF, un avenant N°1 à la convention CPO 2011-2014 du 08 Août 2011, prenant effet au 1^{er} janvier 2012 a été signé le 09 juillet 2012 par le Préfet de Région et la MEF. Il acte la subvention 2012 à un montant de 254 447.42 € - soit une baisse de 61 192.45 € (24%)

II DEROGATION –MODIFICATION DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Aucune dérogation n'est à mentionner ; les méthodes comptables utilisées sont comparables d'un exercice à l'autre.

III INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

III-1 *Immobilisations corporelles : Mouvements principaux*

Les investissements de l'exercice 2012 se sont élevés à 4 293 euros. Ils ont été financés par fonds propres de l'association.

III-2 *Immobilisations corporelles : amortissements*

<u>Nature</u>	<u>Durée</u>
Logiciels	1 an
Agencements	10 ans
Véhicules	5 ans
Matériel informatique	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	10 ans

III-3 *Créances*

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.



III-4 Les fonds propres

Les fonds propres s'élèvent à 67 248€ au 31/12/2012

III-5 Dettes

L'ensemble des dettes figurant au bilan est à échéance de moins d'un an.

IV INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

➤ Subvention Etat :

Conformément à la convention signée avec l'Etat le 23 août 2011, la MEF a reçu une avance de 50% et un « pré-solde » des 50% restant dans l'attente d'un dialogue de gestion programmé le 28/06/2013. Le montant total perçu est de 254 447.42 €.

➤ Excédent :

Un excédent d'un montant de 47 977,58€ a été constaté en 2011. Au regard de la circulaire relative au financement des maisons de l'emploi du 24 février 2010, il fera l'objet d'une reprise partielle par l'Etat, sur le solde de la subvention 2013 pour un montant de 30 243 €.

De la même façon un excédent d'un montant de 25 496.69 € (au titre de 2012) est constaté pour 2012, la reprise partielle de cette somme reste à valider par l'Etat. Elle pourrait elle aussi être retenue sur le solde de la subvention 2013.

Aucune provision n'a été constatée dans l'attente de la décision de l'Etat.

V ENGAGEMENTS

➤ Provisions :

→ Des provisions ont été constatées pour un montant de 56 517,93€ en 2011 :

- Un excédent de 52 717,93€ a été constaté sur la période 2007-2010 suite au bilan effectué par l'Etat (courrier de la DIRECCTE du 16 janvier 2012). Cet excédent sera affecté sur les années 2011-2014 à la réalisation d'actions territoriales identifiées.
- Cette provision constatée comprenait un engagement à réaliser de 3800€ pour la finalisation en 2012 d'une action engagée en 2011.

→ Utilisation de la provision sur 2012 :

- Concernant l'excédent de 52 717.93 €: 12 000 € de ce montant avaient été affectés dans le budget prévisionnel 2012 aux actions de l'axe 4 conformément à la validation de l'AG du 25/06/2012. Cette part financière n'ayant pu être utilisée compte tenu des délais courts de mise en œuvre pour l'année 2012, le Bureau du 18/04/2013 a validé son retrait du budget 2012 et l'utilisation de la totalité de l'excédent sur les années 2013 et 2014 sur des actions territoriales.
- Concernant les fonds dédiés de 3800 € ils ont été affectés à l'action prévue.
- L'association a provisionné en totalité l'engagement de reversement de l'excédent de subvention Etat 2011, soit 30 243 euros.

Cette provision sera reprise en 2013 lors de son imputation sur solde de subvention Etat 2013.

➤ Autres :

Le montant des engagements de départ en retraite est non significatif

